



TRANSMETTRE VOTRE ENTREPRISE en 4 étapes

1

REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE CESSION

Sur rendez-vous :

- 🔑 Entretien dans votre entreprise avec un chargé de développement de la CMA 28.
- 🔑 Remise ensuite d'un diagnostic de votre entreprise présentant ses points forts, les axes d'amélioration et un plan d'action pour favoriser votre cession.

2


REALISATION DE L'ÉVALUATION DU FONDS ET/OU DES PARTS SOCIALES

EVALUATION DU FONDS :

450 € en entreprise individuelle
ou en société

EVALUATION DES PARTS

SOCIALES : 700 € en société
uniquement



Avec vos 3 derniers bilans complets, votre bail, le dernier bulletin de paye de vos salariés, la liste des immobilisations, nous évaluerons votre affaire selon 5 méthodes et nous vous expliquerons les résultats lors d'un second entretien.

3

REDACTION ET DIFFUSION D'UNE ANNONCE

Rédaction et diffusion d'une annonce sur plusieurs sites nationaux pendant 1 an.



 **transentreprise.com**

 **bnoa.fr**

 **bpifrance.fr**

4

RECHERCHE DE REPRENEURS ET MISE EN RELATION

-  Diffusion de l'offre aux repreneurs identifiés et ayant signé un engagement de confidentialité.
-  Recherche de repreneurs auprès de nos partenaires et de nos dirigeants selon opportunités.

TARIF

Diffusion d'annonce et recherche de repreneurs : 250 € pour l'année

5

DIAGNOSTICS COMPLEMENTAIRES

Diagnostics complémentaires sur l'environnement et la sécurité / les ressources humaines / le numérique.

Contact

Céline SAVALLE • Tél. 02 37 91 57 25 • developpemententreprises@cm-28.fr

